



Liminaire du CSAL du 07/10/2025

M le Président du CSAL,

Il y a maintenant plus de 80 ans, au plus sombres heures de la seconde guerre mondiale, une poignée d'hommes, formant le Conseil National de la Résistance, s'est rassemblée pour établir un programme de 12 pages, sous titré les jours heureux. Ce consensus entre une représentation éclectique des sensibilités politiques françaises avait pour ambition d'abord de déterminer les conditions de la victoire, en s'unissant derrière le Général De Gaulle, ensuite de définir les orientations des politiques économiques et sociales pour planifier la reconstruction du pays. La France d'après guerre s'est donc reconstruite avec une économie mixte où les secteurs cruciaux comme celui du transport ou de l'énergie étaient été gérés par l'État. Parallèlement, la sécurité sociale pour tous, pour tous les ages de la vie dans les domaines de la santé, des retraites, du chômage s'est développée avec pour principe que l'on contribue selon ses moyens et que l'on reçoit selon ses besoins. Seuls les libéraux, qui pour la plupart ont collaboré avec le régime nazi, ont rejeté le programme du Conseil National de la Résistance. Depuis, les forces libérales de tout bord n'ont eu de cesse de vouloir imposer la seule économie de marché en s'attaquant aux avancées sociales.

Actuellement, avec Emmanuel Macron, nous assistons à l'apogée de la pensée néolibérale avec son Conseil National de la Refondation annonçant la fin de l'abondance ou plus certainement la fin des jours heureux. Cette idéologie mortifère s'appuie sur l'extrême centre, dérive autoritaire et antidémocratique du centrisme, qui mène une politique faite pour les riches par les riches. Oui, nous sommes en Ploutocratie. Les 10 % les plus riches captent, par les politiques menées, plus de la moitié des richesses nationales comme sous l'ancien régime. Dans cette lutte des classes, les riches, qui ont fait sécession, ont gagné. Cela n'est pas sans impact sur la constitution des différents budgets de la France réalisés par les politiciens, représentants des classes favorisées. En effet, toutes les études montrent que le déficit récurrent de la France de ces dernières années est la résultante d'une chute des recettes avec une baisse de la fiscalité en faveur des grandes entreprises et des foyers fiscaux les plus aisés. Toutefois, pour répondre à l'exigence d'équilibre budgétaire, les mêmes qui ont creusé le déficit de la France, plutôt que de solliciter les plus riches, proposent de s'attaquer aux plus faibles en s'en prenant aux services publics français et à son système social. Le bloc central a d'ores et déjà renoncé à la taxe Zucman ou à toutes autres taxes pour faire contribuer les plus favorisés. Sans justice et équité fiscale, comment ne pas comprendre la défiance grandissante des français envers l'impôt ? Les divers gouvernements, qui se sont succédé, n'ont fait qu'alimenter le mécontentement des Français. Nous souhaitons partager avec vous la mise en garde suivante : l'histoire montre que l'extrême centre appuyé par le grand patronat a toujours amené l'extrême droite au pouvoir...

Cette politique de l'extrême centre se traduit dans la fonction publique et dans toutes les strates de la DGFIP par une remise en cause de la conception même du fonctionnaire d'après 1945 et par un management toxique. Le changement fondamental est bien la volonté de remise en cause du statut

du fonctionnaire. La seule règle qui prime est la demande de soumission totale des agents à leur hiérarchie, le petit doigt sur la couture du pantalon. Qu'importe que les ordres donnés soient contraire au droit, au droit du travail, aux lignes directrices de gestion, ou même à l'intérêt des administrés, des agents et des services ! En conséquence, d'un point de vue du management, les encadrants confondent, trop souvent, autorité hiérarchique avec autoritarisme et loyauté indéfectible envers sa hiérarchie. De plus, notre administration montre la volonté de reléguer les représentants élus du personnel à des rôles d'observateurs passifs, sans aucun pouvoir. Pas même celui de représenter les agents, alors que c'est pourtant inscrit dans le code du travail. Pendant la seconde guerre mondiale, nous avons pu constater le résultat de cette vision du fonctionnariat. A ce constat s'ajoute la baisse des effectifs, qui a pour conséquence un accroissement des tâches, une dégradation des conditions de travail, une désorganisation des services, un mal être au travail, un management toxique... Ainsi tous ces maux expliquent la série sans précédent de suicides à la DGFIP.

Dès lors, que penser de tous ces textes de notre administration pour évaluer ou établir les actions en faveur du bien être des agents : **de la pure communication pour se donner bonne conscience.**

M le Directeur, vous présidez ce jour un CSAL dans lequel nous allons aborder pour simple information le tableau de veille sociale, le bilan du télétravail 2024 et l'observatoire interne. Une fois de plus nous allons assister, comme pour la convention des cadres B et agents C à un auto satisfecit sur fond de communication interne. Les documents chiffrés ne présentent guère d'intérêt. Ils retracent une vision tronquée de la réalité ou révèlent des problématiques sans pouvoir apporter de réelles solutions. Pour la CGT, le fond du problème est le manque d'effectifs dans les différents services de la Direction.

Alors recrutez !!!

Après la seconde **guerre** mondiale, le statut du **fonctionnaire** a évolué, accordant des droits aux agents des services publics tels que la liberté d'expression, le droit à s'organiser collectivement avec la création de syndicats et le droit de faire grève.

Problème manque d'effectifs conséquence
Fin des horaires variables au SIP NV